

LISTE DES PIÈCES À APPORTER POUR COMPLÉTER LE DOSSIER D'INSCRIPTION

■ Pour les nouveaux élèves

1) Une photographie récente

2) La photocopie intégrale du (des) livret(s) de famille. Obligatoire. Attention, en raison des conditions sanitaires, aucune photocopie n'est possible sur place.

3) En cas de séparation ou de divorce, la photocopie de la page de la convention temporaire ou du jugement qui mentionne le ou les parents ayant la garde de l'élève.

4) Un relevé d'identité bancaire des parents pour TOUS les élèves, y compris pour les élèves majeurs habitant chez leurs parents. Noter le nom, prénom et classe de l'élève au dos. Ce RIB permet des remboursements aux familles quand il existe un trop perçu pour 1 voyage par exemple.

5) **Facultatif** : La cotisation de 9 € à l'ordre de « la Maison des Lycéens », adhésion unique pour toute la scolarité (cf. documentation jointe au dossier). Noter le nom, prénom et classe de l'élève au dos du chèque.

6) **Facultatif** : Vous pouvez participer à la « caisse de solidarité » du lycée afin d'aider les élèves les plus en difficulté. Chèque à libeller à l'ordre de « l'agent comptable du lycée Goussier », montant libre,

7) Pour la restauration :

- **pour les élèves demi-pensionnaires**, le règlement se fera en télépaiement sur le site du lycée à compter du 31 août (des codes vous seront envoyés fin août) ou par chèque à l'inscription à l'ordre de « l'agent comptable du lycée Goussier »

- pour **les élèves internes** le règlement se fera à la facturation ou par carte bancaire sur le site du lycée après la rentrée

8) **deux roues** : Tout élève qui souhaite bénéficier d'un accès pour le parking abrité réservé aux « deux roues » doit le préciser sur la fiche intendance.

Le lycée fournira à chaque élève, un ensemble d'outillages, et/ou de matériels nécessaires en enseignement professionnel (dont la calculatrice adaptée au programme de bac professionnel en trois ans).

La Région Pays de la Loire prend en charge une partie de ces frais d'équipement. Le **montant restant à la charge des familles** est le suivant :

☞ CAP Métiers de la Mode et du Vêtement Flou	0 €
☞ CAP Agent Accompagnant au Grand Age	0 €
☞ CAP Coiffure	300 €
☞ 2 Bac Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne	50 €
☞ 2 Bac professionnel métiers beauté et bien être (2 BBE)	150€
1 Bac professionnel coiffure (1COIFF)	150€
1 bac professionnel esthétique cosmétique parfumerie (1 ECP)	150€
☞ 2 Bac Professionnel Réalisation des Ensembles Mécaniques et Industriels	50€
1 bac professionnel Technicien chaudronnerie industrielle (1 TCI)	50€
1 Bac professionnel technicien en réalisation productique mécanique (1TRPM)	30€
☞ 2 Bac Professionnel Transitions Numériques et Énergétiques	65 €
☞ 2 Bac Professionnel Métier de la Mode-Vêtements	55 €

Il est impératif de régler, le jour de l'inscription, le montant de ces frais (chèque à l'ordre de Monsieur l'Agent Comptable du Lycée Goussier) **y compris pour les élèves boursiers.**